

PORTANT ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'Education ;

Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

ARRETE

Article 1 :

Le Président de l'Université Clermont Auvergne accorde une subvention de 1 000.00 € au BDE INSPÉ CLERMONT AUVERGNE.

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'Université Clermont Auvergne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21/10/2022

Pd

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Le Directeur Général des Services
Mathias BERNARD

François PAQUIS



- Transmis au contrôle de légalité le 25 OCT. 2022

- Publié le 25 OCT. 2022

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

3508 100 2 S
3508 100 2 S

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY
1000 S ZEEB ROAD
ANN ARBOR MI 48106-1000

~~UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY
1000 S ZEEB ROAD
ANN ARBOR MI 48106-1000~~



69

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY
1000 S ZEEB ROAD
ANN ARBOR MI 48106-1000

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY
1000 S ZEEB ROAD
ANN ARBOR MI 48106-1000

UNIVERSITY

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY
1000 S ZEEB ROAD
ANN ARBOR MI 48106-1000

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY
1000 S ZEEB ROAD
ANN ARBOR MI 48106-1000

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY
1000 S ZEEB ROAD
ANN ARBOR MI 48106-1000

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY